

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
Commission Territoriale Nouvelle Aquitaine
Comité de Pétanque & Jeu Provençal de la Vienne

Siège Social: Maison des Sports 6 Allée Jean Monnet Bat C3 86000 Poitiers

Assemblée Générale du comité de la Vienne

17 novembre 2018 à Cenon

9h-10h Préparation de la saison 2019

Commission sportive : préparation du calendrier et des championnats.

Trésorerie : Remise des publicités pour 2019.

10h05 : ouverture de l'assemblée Générale

Clubs présents : Antran, ASPTT, Beaumont, Bignoux, Bonnes, Bouresse, Buxerolles, Cenon, Charroux, Châtellerault, Chauvigny, Cissé, Couhé, Dissay, Fontaine le Comte, Gençay, Goux, Ingrandes, Isle Jourdain, Loudun, Lussac les Châteaux, Mirebeau, Montamisé, Montmidi, Montmorillon, Naintré, Neuville, Nouaillé Maupertuis, Paizay le sec, Les Roches Prémarie, Rouillé, Saint Savin/Saint Germain, Scorbé Clairvaux, Targé, La Trimouille, Usson du Poitou, Vivonne, Vouillé.

Club absent: Civray, Sanxay, Mauprévoir.

• **Allocution de la présidente :**

Madame la présidente remercie la municipalité et le club de Cenon de nous recevoir dans cette belle salle du Chais. Elle souhaite aussi la bienvenue au nouveau club de Montamisé (6 licenciés à ce jour).

Madame la présidente poursuit avec une minute de silence.

Elle déplore ensuite les faits de violence

- Verbale, qui nous ont obligé à suspendre un championnat et à en sacrifier d'autres. Elle assume et regrette d'en être arrivée là, elle en profite d'ailleurs pour remercier encore toutes les personnes qui nous ont envoyé des messages de soutien.
- Physique, elle informe l'assemblée que les protagonistes sont passés en commission de discipline, grâce aux courriers qui ont été envoyés à la commission de discipline. (Une autre va avoir lieu pour les faits de violences intervenus le samedi 10 novembre à Mirebeau. Elle félicite aussi le club de Montmidi qui a prit ses responsabilités et a exclu un membre indélicat de son club.

Elle en vient ensuite au championnat régional des jeunes, organisé avec brio par le club de Fontaine, où nos minimes sont les premiers champions régionaux. Ils se sont inclinés au championnat de France en 1/16^{ème} de finale.

Elle revient ensuite sur l'ambiance sur les terrains. Elle déplore le manque de convivialité et rappelle que la pétanque est un loisir et doit le rester.

Madame la présidente réitère son appel à candidature et est au regret d'annoncer que personne n'est prêt à donner de son temps pour aider à faire avancer le comité. Elle précise aussi que les membres du comité ne sont que des bénévoles, qui ne sont pas payés pour passer des heures à travailler pour vous, elle signale aussi, que les diverses compétitions prennent plus de 25 week-ends de présence sur les 52 que compte une année

Madame la présidente termine par faire un point sur le projet boulodrome :

Il pourrait se trouver à Dissay ou la mairie vend un terrain d'environ 12 000 m² à 10€ le m². Le comité est en discussion avec plusieurs sociétés qui pourraient construire un bâtiment avec des panneaux photovoltaïques. Un sondage sera lancé dans l'année 2019.

- **Parole à monsieur le maire : Jean-Claude Bonnet**

Monsieur le Maire de Cenon déplore le manque de bénévoles dans toutes les associations, il félicite ceux qui s'investissent surtout dans les petites structures, les petites communes.

Cenon est une commune d'environ 2000 habitants, qui fait partie de la communauté d'agglomération du Grand Châtellerault. Cette commune devient de plus en plus attractive avec beaucoup de commerces alentours, la commune vient d'ouvrir un terrain d'environ 7 hectares pour de nouveaux terrains constructibles.

Le Maire précise que les problèmes de violence évoqués par Mme BLANCHET sont étendus à tous les sports, à toutes les associations.

Il souhaite ensuite une bonne assemblée générale à tous et nous quitte pour aller rejoindre une autre assemblée générale.

- **Approbation du procès-verbal de AG 2017.**

Approuvé à l'unanimité

- **Rapport moral de la secrétaire sportive (Mme Nadine Demarconnay)**

Madame Demarconnay fait d'abord un point sur les licences, il y avait en 2017, 1719 licenciés, petite hausse pour cette année avec 1793 licenciés.

Elle demande ensuite aux responsables des clubs de remplir correctement les feuilles d'affiliation avec tous les membres du bureau, les coordonnées exactes de la société ainsi qu'une adresse mail valide.

Pour les demandes de licence, deux choix s'offrent aux joueurs, l'envoyer avec un certificat médical ou remplir le questionnaire médical (ne pas l'envoyer) et envoyer seulement l'attestation. Elle rappelle aussi que les demandes de licences jeunes doivent lui parvenir avec l'autorisation parentale.

Question de Mme Bourloton Colette :

Pourquoi a-t-on dans le dossier deux autorisations parentales ?

Réponse de Mme Moreau Emiline :

L'autorisation parentale est pour la prise de licence, elle doit être envoyée à Mme Nadine Demarconnay. Celle qui est au dos de la « fiche jeune 2019 », doit être remplie par les représentants légaux des enfants, elle ira directement à la commission des jeunes, par le biais du comité. Elle servira à joindre les jeunes et leurs familles lors des éventuels déplacements tout au long de la saison. Il en faut donc une par enfant.

- **Rapport financier de la trésorière (Mme Chantal Guyard)**

Cf Annexes : Bilan 2018, Trésorerie 2018

Mme Guyard présente à l'assemblée les chiffres globaux :

- le total des recettes s'élève à 112 422.53€ en 2018 contre 110 334.07€ en 2017
- le total des dépenses s'élève à 90 710.62€ en 2018 contre 83 117.85€ en 2017

Soit un résultat de 21 711.91€ pour l'année 2018 contre 27 216.85 en 2017.

Pour palier à différentes questions Mme Guyard expose certaines rubriques

Championnats de France

Les recettes correspondent aux remboursements des petits déjeuners des conjoints et à une chambre qui était réservée et que nous avons revendue.

Quant aux dépenses, elles fluctuent en fonction des lieux des championnats de France.

Championnats de Ligue et Inter-ligue

Augmentation de 1 K€ par rapport à l'année dernière due à l'organisation des provençaux (repas, arbitres) mais en deçà du prévisionnel

Championnats de la Vienne

Les dépenses correspondent aux frais de déplacements des membres du comité assurant la tenue des tables de marque, les tirages des championnats, achats de cercles, des trophées et les fleurs pour les féminines, et la prise en charge d'un arbitre par championnat.

Les recettes ont augmenté de 1,5K€ plus de participation des licenciés et supérieur au prévisionnel.

CDC senior

Les dépenses sont inférieures à l'année passée et bien maîtrisées.

Les recettes varient en fonction du nombre d'équipes inscrites et conformes aux prévisions.

CDC féminin

Augmentation des dépenses en raison de l'achat des trophées pour 2 saisons sur le même exercice.

CDC vétérans

Les recettes correspondent aux inscriptions des équipes et les dépenses sont la redistribution et les frais de déplacements correspondant au membre du Comité gérant cette compétition.

CDC jeunes

Suite au manque d'inscrit, la compétition a été annulée.

Inter-entreprises

C'est une rubrique qui s'autofinance.

Coupe de France

Les dépenses correspondent au remboursement pour les équipes qualifiées hors zone avec un écart d'une année et les recettes aux équipes qui s'inscrivent sur l'année en cours.

Championnat NA des jeunes organisé conjointement avec le club de Fontaine le Comte

1^{ère} compétition organisée conjointement avec le club de Fontaine le Comte sous l'égide de la Nouvelle Aquitaine. Championnat remplaçant l'Inter-ligue des jeunes.

Cotisations

Elles correspondent aux adhésions du CDOS, de l'OMS et de la Maison des Sports.

Calendriers

C'est une rubrique qui devrait s'autofinancer ce qui n'est pas le cas cette année. Il reste quelques pénalités et une pub à encaisser.

Déplacements

Cette rubrique a été sous-évaluée lors du prévisionnel, ne sachant pas, il y a un an, comment s'articulerait l'organisation de la CRNA.

Les dépenses sont les différents déplacements des membres du comité pour les élections de la CRNA, et de divers déplacements pour le fonctionnement du comité hors des réunions.

Commission Arbitrage

Il est difficile de faire un prévisionnel, ne connaissant pas le nombre de candidats et la réussite de ceux-ci à l'examen d'arbitre.

Fourniture des vêtements et du matériel pour les lauréats.

Commission des jeunes

Dépenses :

- Les jeunes ont participé à des concours régionaux et nationaux sous l'égide du comité
- Les vêtements pour les championnats régionaux et France
- Les frais de réunions éducateurs
- Frais de déplacement d'un éducateur au colloque national
- Buvette pour les concours éducateurs et concours familles organisés par la commission

Recettes :

- Concours éducateurs et concours famille

- Pénalités pour absence de licences senior sur les championnats et concours.

Commission discipline

Les dépenses varient en fonction des saisines de la commission. Les recettes correspondent à une amende réglée.

Commission informatique

Nous sommes en deçà du prévisionnel car nous avons bénéficié de la salle du CDOS gratuitement pour les formations table de marque et inscriptions aux championnats départementaux.

Fonctionnement

La recette est due à un remboursement par le Crédit Agricole de 2 cotisations carte Bleue prélevées en double.

Siège social

Les dépenses sont les loyers et l'assurance du siège social.

La recette est due à une rétrocession de facture du SIVEER prélevée à tort, sur l'ancien siège social.

Téléphone

Les dépenses correspondent à une clé 3G que nous avons dénoncé et Orange nous a rétrocédé au prorata sur la dernière facture d'où la recette.

Manifestations diverses

Nettement supérieur au prévisionnel suite à l'inscription et au remboursement de 2 équipes au Trophée des Villes.

Achats de matériels

Correspond à l'acquisition de 3 ordinateurs et d'une imprimante

Question de Mr Franck Berthelot :

Dans la répartition trésorerie : balance est à 0 pour les parts sociales, cela signifie qu'elles ne rapportent rien ?

Réponse de Mme Chantal Guyard :

Elles sont directement reversées sur le compte-chèques du CA, mais les parts sociales ne rapportent presque rien.

Question de Mr Rémy Nibaudeau :

que sont les virements non reçus ?

Réponse de Mme Chantal Guyard : ce sont les paiements des clubs non reçus à l'arrêt des comptes, ils ont été reçus depuis. Mais il y a toujours des chèques non débités.

- **Rapport des vérificateurs aux comptes (Mmes Pauline Dinais et Nadia Blanchet)**

La vérification des comptes s'est déroulée le samedi 3 novembre au CDOS en présence de Mmes Sylvie Blanchet, Chantal Guyard, Fred Girouard.

Tous les documents nécessaires ont été mis à disposition (inventaire, stock, pièces comptables) et toutes les questions ont été éclaircies.

Il ressort donc, suite aux différentes vérifications, que les recettes d'élèvent à 112 422.53€, que les dépenses s'élèvent à 90 710.62€ d'où un résultat de 21 711.91€ pour l'année. Le budget prévisionnel 2018 et l'exercice sont en adéquation.

Question de Mr Franck Berthelot :

Dans l'inventaire, qu'est-ce que les autres immobilisations financières ?

Réponse de Mme Chantal Guyard :

Il s'agit d'une pièce de la monnaie de Paris et deux vases de Sèvres (valeur marchande 3000€) offerts lorsque le comité a des champions de France.

Le quitus est accordé à l'unanimité.

• Rapport des présidents des diverses commissions

Commission sportive (Mr Christian Ludovic)

Partie Morale

Mr Ludovic remercie d'abord les bénévoles et souligne la nécessité de recruter dans les clubs, des jeunes pour valoriser le bénévolat. Il remercie aussi les arbitres, les éducateurs, initiateurs et les graphiqueurs qui font vivre la pétanque, ainsi qu'aux membres du comité.

Il précise que la saison était placée sous de bonnes auspices (participation aux championnats en hausse, ambiance sympathique) mais que les événements de Targé sont venus entacher notre sport. Il condamne ces gestes violents et précise que nous n'avons pas encore le recul nécessaire sur les conséquences réelles de cette journée.

Mr Ludovic rappelle que le comité avait, en début de saison, laissé le temps aux joueurs de s'accoutumer aux nouvelles tenues obligatoires mais que suite aux retours des joueurs à l'ASPTT (championnat sénior tête à tête), le comité a décidé de faire appliquer les textes à la règle.

Concernant les effectifs de la ligue, Mr Ludovic rappelle que la ligue Nouvelle-Aquitaine regroupe les anciennes ligues Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes (12 départements) qui comptent 34 533 licenciés (34 458 en 2017). Petite hausse de 75 licences.

Aquitaine : perte de 214 licences.

Limousin : augmentation de 8 licences.

Poitou-Charentes : hausse de 281 licences.

Il rappelle aussi que les membres élus à la NA sont Mrs Alain Néhémie et Christian Ludovic.

Championnats départementaux

Depuis 3 ans, les inscriptions se font par le logiciel fédéral. Aujourd'hui 31 clubs sur 43 l'utilisent. Mr Ludovic encourage les clubs ne l'utilisant pas encore à s'y mettre pour le bien-être de tous, l'utilisation du logiciel faisant gagner du temps à tout le monde.

Les envois doivent toujours être faits en double à Mr Ludovic et à l'adresse email du comité : comite.86@free.fr.

Toutes les autres demandes ne seront pas traitées (sms, texte d'email).

Mr Ludovic rappelle aussi que tous les concours organisés dans le cadre d'un championnat départemental devront faire l'objet d'une demande et être inscrits au calendrier.

Question de Mme Colette Bourloton: demande confirmation : les inscriptions pour les championnats doivent-elles passer obligatoirement par les clubs ?

Réponse Mr Ludovic : Aucune inscription à l'initiative d'un joueur ne sera acceptée en 2019.

Concours départementaux

Les manifestations sont en baisse, les clubs ont peu de place dans le calendrier pour organiser des concours avec toutes les compétitions régionales, nationales, les championnats départementaux.

Mais les quelques concours organisés connaissent une bonne fréquentation (Beaumont, Bignoux, Montmorillon, Vivonne), surtout en mixte.

Championnat des Clubs sénior

C'était la douzième saison, il y avait 88 équipes engagées, réparties en 11 poules de 8 (6 équipes de plus qu'en 2017).

Mr Ludovic souhaite sensibiliser les clubs au fait qu'il devient difficile de trouver des lieux d'organisation et des arbitres pour couvrir toutes les journées.

Il demande aux clubs ayant des équipes en CDC 1 et CDC 2 de confirmer leurs inscriptions au plus tôt.

Partie Sportive

Championnats et qualificatifs de ligue

3432 inscriptions enregistrées en 2018, ce qui fait une hausse de 102 par rapport à 2017.

TABLEAU COMPARATIF ENGAGEMENTS 2017 / 2018

CHAMPIONNATS	2017			2018			#
	TOTAL	NORD	SUD	TOTAL	NORD	SUD	
TAT FEMININ	63	33	30	91	42	49	+31
TAT SENIOR	403	199	204	396	189	211	-7
DOUBLETTE FEMININ	128	62	66	100	56	44	-28
DOUBLETTE SENIOR	580	272	308	544	266	278	-36
DOUBLETTE MIXTE	360	178	182	380	194	186	+20
TRIPLETTE FEMININ	114	57	57	135	69	66	+21
TRIPLETTE SENIOR	513	231	282	489	207	282	-24
TRIPLETTE VETERAN	288	119	159	339	147	182	+51
TRIPLETTE PROMOTION	432	225	207	426	243	183	-6
TRIPLETTE MIXTE	267	117	153	330	159	171	+63
DOUBLETTE PROVENCALE	110	54	56	112	46	66	2
TRIPLETTE PROVENCALE	72	33	39	90	42	48	18
TOTAUX	3330	1554	1704	3432	1656	1776	+102

LES QUALIFICATIFS LIGUE

QUALIFICATIFS	Total	2017		TOTAL	2018		
		NORD	SUD		NORD	SUD	
TAT FEMININ	58	34	242	63	27	36	+5
TAT SENIOR	228	133	95	263	117	146	+35
DOUBLETTE DEMININ	88	38	50	86	38	48	-2
DOUBLETTE SENIOR	276	166	110	370	188	182	+94
TRIPLETTE FEMININ	63	33	30	96	48	48	+33
TRIPLETTE SENIOR	306	150	156	327	144	183	+21
TOTAUX	1019	554	465	1205	562	643	+186

Mr Ludovic a ensuite distribué les fanions aux champions départementaux ainsi qu'énoncé les résultats aux championnats de France :

- TAT Féminin: Stéphanie Pietro (Antran), perd 32° au championnat de France
- TAT Senior : Emmanuel Moinault (Antran), perd en poule
- Doublette Féminine : Jessica Tillet & Marie-France Geay (Vivonne), perdent en poules
- Doublette Senior : José Lafleur & Tomy Lacroix (Montmidi), perdent en 1/16°
- Doublette mixte : Laura Dubois & Jason Lafleur (Montmidi), perdent 32°
- Doublette provençale : Dominique Cottencin & Alain Pailloux (Mirebeau), perdent en poule
- Triplette féminin / Triplette Senior : Arrêt championnats
- Triplette Vétéran: Jean-Marie Begoin, Michel Laurent & Jean-Baptiste Sauvage (Gençay), perdent en poules
- Triplette Promotion : Arnaud Gergaud, Maxime Gouin & Paul Nibaudeau(Ingrandes), perdent en 1/8°
- Triplette Mixte : Lucie Samoyau, Jérôme Kopec & Yohan Amirault (Antran)
- Triplette Provençale : René Fousier, Hervé Hébras, Stéphane Pasquier (Usson du Poitou).

Concours des dirigeants

Il y avait cette saison, 39 équipes représentant seulement 23 clubs sur 43 (10 du sud, 13 du nord). Mr Ludovic trouve vraiment dommage que les dirigeants ne viennent pas ou trop peu à cette journée qui leur est dédiée.

C'est une équipe de Scorbé Clairvaux qui gagne à l'issue de cette journée (Antoinette Ludovic, Daniel Bizou et Romuald Villain).

Championnats de ligue

De très belles performances cette année :

Doublette Provençale :

Philippe Grégoire & Ludovic Bekker (Chauvigny) perdent en 1/2 finales.

Yann & Christophe Rousselot (Chauvigny) perdent en finale.

Tête à Tête Féminin

Cyndie Pradoux (Naintré) en 1/8°

Anne-Marie Rubino (Mirebeau) en 1/4

Tête à Tête Senior

Yves Gutteriez (Mirebeau) en 1/8°

Doublette Féminin

Pauline & Nathalie Gaud (Paizay le Sec) en 1/4

Marie-Christine Dubois & Emiline Moreau (Montmorillon) s'inclinent en 1/2 finales.

Doublette Senior

Christophe & Frédéric Portier (Dissay) en 1/4

Stéphane Métivier & Guillaume Dinais (Mirebeau) en 1/4

Ludovic Roy & Emmanuel Moinault (Antran) perdent en 1/2

Doublette Mixte

Jessica Tillet & Bruno Cassegrain (Vivonne) en 1/4

Sofia Enguerrand & Ludovic Roy (Antran) cèdent en 1/2 finales.

Triplette Féminin

Sandrine Glais – Karine Maillet & Cyndie Pradoux (Naintré) en 1/4

Marie-Christine Dubois - Emiline Moreau & Claudine Hervé (Montmorillon) en 1/2 finales.

Sandrine Fily – Sandrine Lacoste & Anne-Marie Le Mer (Neuville) s'inclinent en finale

Triplette Senior

Aucun résultat notable

Triplette Vétéran

Dany Samoyau - José Monteiro & Van Viet Nguyen (Antran) laissent échapper la victoire en finale.

Triplette Promotion

Jérémy Rousseau – Gabriel Mercier & Franck Baudy (Sanxay) en 1/4

Eddy Ega – Frédéric Bourgoïn et Mickaël Merigeault (Dissay) en 1/4

Fabrice Autef – Jérémy Bonneau et Laurent Moreau (Chauvigny) sont finalistes

Championnat départemental des clubs sénior (CDC)

Le championnat de clubs 2018 comptabilise 88 équipes soit 40 clubs, réparties en 11 poules de 8.

1° division, composée de 2 poules de 8 clubs

2° division, formée de 4 poules de 8 équipes

3° division, avec 5 poules de 8.

Le champion départemental de CDC 1 est Jaunay-Clan 1 qui bat Le Lac en match de classement.

Poule A – Le Lac 1

Poule B – Jaunay-Clan 1

Les champions départementaux de CDC 2 sont :

Poule A – Antran 2
Poule B - Usson1
Poule C - Vivonne 1
Poule D – Dissay 2

Les champions départementaux de CDC 3

Poule A - Beaumont 1
Poule B - Buxerolles 4
Poule C - Chauvigny 3
Poule D - Civray 3
Poule E – Beaumont 3

MONTEES

CDC 1 Jaunay-Clan 1 accède au CRC 1

CDC 2 Antran 2 – Usson 1 – Vivonne 1 – Dissay 2 évolueront en CDC 1

CDC 3 Beaumont 1 & 3 –Buxerolles 4 – Chauvigny 3 - Civray 3 joueront en CDC 2

DESCENTES

CDC 1 : Sont rétrogradés en CDC 2, les équipes de Bonnes1 – ST. Savin 1 – Scorbé 1 & Vouillé 1

CDC 2 : Sont relégués en CDC 3 : ASPTT 1 – Jaunay-Clan 3 –ST. Savin 2 - Scorbé 2 - Vouillé 2

Ces indications restent provisoires, elles peuvent évoluer en fonction des engagements de 2019. Naturellement, nous informerons directement les clubs concernés.

Championnat régional des clubs (CRC)

CRC 1 : Mirebeau finit 2° - Fontaine conclut à la 6° place

CRC 2-A : Civray termine 2° ex-aequo

CRC 2-B : Dissay termine 3° avec le même nombre de point que les 2 premiers. Antran conclut à la 8° place.

Antran avec 2 forfaits est rétrogradé en CDC 1.

Les autres équipes sont maintenues au niveau régional.

Coupe de France

Il y a eu 16 inscriptions. Seuls deux clubs se qualifient pour le tour de zone.

CIVRAY s'incline au 1^{er} tour face à Rochefort (17).

DISSAY s'incline au 1^{er} tour face à Chinon (37).

Question de Mr Franck Berthelot :

Pourquoi le CRC ne se clôture plus par un pot ? Pourquoi les frais de déplacement ne sont plus à la même hauteur ?

Réponse de Mr Christian Ludovic : Commission territoriale n'a plus aucun budget, suite à la fusion des ligues. Mais un pot sera budgétisé pour clôturer la saison à partir de l'année prochaine.

Pour les mêmes raisons, les frais ont diminué, mais il reste à recevoir 60€ par équipe pour la saison en cours.

14h45 : reprise des travaux

Clubs présents après-midi : Antran, ASPTT, Beaumont, Bignoux, Bonnes, Bouresse, Buxerolles, Cenon, Charroux, Châtelleraut, Chauvigny, Cissé, Couhé, Dissay, Fontaine le Comte, Gençay, Goux, Ingrandes, Isle Jourdain, Loudun, Lussac les Châteaux, Mauprévoir. Mirebeau, Montamisé, Montmidi, Montmorillon, Naintré, Neuville, Nouaillé Maupertuis, Paizay le sec, Les Roches Prémarie, Rouillé, Saint Savin/Saint Germain, Sanxay, Scorbé Clairvaux, Targé, La Trimouille, Usson du Poitou, Vivonne, Vouillé.

Club absent après-midi : Civray

Commission féminine (Mme Valérie Salin)

Trophée Monique Rouchereau

Mme Salin commence par nous parler du trophée Monique Rouchereau qui a eu lieu le 18 janvier 2018. Cette journée fut très chaleureuse, le matin, Mr Fredy BLANCHET avait préparé des ateliers de tir et de point. Un pique-nique a été partagé à midi et suivi d'un concours à la mêlée (4 parties limitées à une heure). 59 féminines étaient présentes (19 clubs représentés). La journée s'est terminée par la victoire Annick Sapin, Clairette Pautrot et Annick Abonneau.

Championnats départementaux

Présentation des effectifs :

DOUBLETTE	TRIPLETTE
2015 160 JOUEUSES	2015 138 JOUEUSES
2016 134 JOUEUSES	2016 138 JOUEUSES
2017 128 JOUEUSES	2017 111 JOUEUSES
2018 100 JOUEUSES	2018 126 JOUEUSES
DOUBLETTE MIXTE	TRIPLETTE MIXTE
2015 200 JOUEUSES	2015 132 JOUEUSES
2016 184 JOUEUSES	2016 119 JOUEUSES
2017 177 JOUEUSES	2017 90 JOUEUSES
2018 190 JOUEUSES	2018 111 JOUEUSES

Championnat départemental des clubs

CDC 1

- 1^{er} Montmorillon : monte en CRC2
- 2^{ème} Antran
- 3^{ème} Lussac
- 4^{ème} Montmidi : Descente en CDC2
- 5^{ème} Gençay : Descente en CDC2
- 6^{ème} Jaunay-Clan : Descente en CDC2
- 7^{ème} Loudun : Descente en CDC2
- 8^{ème} Vouillé : Descente en CDC2

CDC 2

Poule A

- 1^{er} Bignoux : Monte en CDC1
- 2^{ème} : Paisay le Sec
- 3^{ème} Mirebeau 2
- 4^{ème} Chauvigny
- 5^{ème} Neuville
- 6^{ème} Scorbé

Poule B

- 1^{er} Montmorillon : Monté en CDC 1
- 2^{ème} : Nouaillé
- 3^{ème} : Civray
- 4^{ème} : Mirebeau 3
- 5^{ème} : Chauvigny 2
- 6^{ème} : Scorbé 2

Championnat Régional des clubs

CRC 2

Poule A

Mirebeau : 3^{ème}

Goux : 6^{ème} descente en CDC1

Les Roches Prémaries : 7^{ème} descente en CDC1

Poule B

Naintré : 2^{ème}

Fontaine : 5^{ème} descente en CDC 1

Jaunay-Clan : 8^{ème} descente en CDC1

Championnat de tir de précision

Il s'est déroulé à Vivonne le 21 mai 2018 et a rassemblé 32 féminines (soit 12 de plus qu'en 2017). 19 clubs étaient représentés.

Championne : Marchand Léa (Montmorillon)

Vice-championne : Dubois Laura (Montmidi)

Le record du jour est détenu par Fabienne Sin avec 30 points.

Mme Salin ainsi que la commission des féminines remercient toutes les féminines qui se déplacent lors de ces journées qui leurs sont consacrées.

Commission des jeunes (Mme Emiline Moreau)

La commission des jeunes comptait cette année 98 licenciés (25 benjamins, 35 minimes, 24 cadets, 14 juniors).

Tout au long de l'année, la commission a rassemblé les jeunes lors de différentes manifestations :

Les journées hivernales

- Mirebeau le 17 décembre 2017 pour les championnats de tir et de point (31 jeunes)
- Chauvigny le 14 janvier 2018 pour une matinée autour de jeux et d'ateliers d'arbitrage (28 jeunes)
- Montmorillon le 18 février pour un concours à la mêlée

Les championnats de la Vienne :

Le tête à tête qui a compté 57 jeunes. Les champions : Benjamin : Léo Lacoste (Mirebeau)
Minime : Mathéo Govindin (Mirebeau)
Cadet : Témual Deshayes (Buxerolles)
Junior : Théo Gagnaire (Montmorillon).

Le doublette a rassemblé 74 jeunes (14 de plus qu'en 2017).

Les champions

B :	Léo Lacoste (Mirebeau)
	Jules Joffres (Montmorillon)
M :	Ylan Levesque (Lussac)
	Noé Gagnaire (Montmorillon)
C :	Melvyn Savigny (Beaumont)
	Corentin Mairé (Mirebeau)
J :	Nicolas Guittonneau
	Océane Texier (Montmorillon)

Le tripléte a attiré 75 jeunes (13 de plus qu'en 2017) mais malheureusement ce championnat a dû être interrompu. Il n'y a donc pas eu cette année d'équipes de la Vienne qualifiées pour les championnats de ligue.

La commission des jeunes remercie tous les membres du comité, ainsi que toutes les personnes (parents, joueurs) qui les ont soutenus lors de cet évènement et des suites qu'il a engendré.

Un second championnat tripléte a pu être organisé puisqu'il a fallu qualifier des équipes pour le régional Nouvelle Aquitaine, qui avait lieu à Fontaine le comte les 7 et 8 juillet 2018. Seulement 38 jeunes étaient présents.

Les champions triplétes :

B :	Marlon Lafleur (Montmidi)
	Ilann Spassoff (Fontaine)
	Baptiste Rousselot (Montmorillon)
M	Léo Lacoste
	Mathéo Govindin
	Erwan Schneider (Mirebeau)
C	Océane Texier
	Nicolas Guittonneau
	Mathys Rabette (Montmorillon)
J	Melvyn Savigny (Beaumont)
	Temual Deshayes (Buxerolles)
	Enzo Ribanneau (Mirebeau).

Régional de Fontaine le comte

De très bons résultats d'ensemble pour cette première édition.

Minimes : deux équipes sortent des groupes, l'équipe emmenée par Jean-Luc Roy (Brice Biziou/Antoine Chicard/Tchailley Weigel) finit 3^{ème}. Et l'équipe emmenée par Fredy Blanchet (Mathéo Govindin/Erwan Schneider/Léo Lacoste) est championne, elle est qualifiée pour les championnats de France où elle s'incline en 1/16^{ème} de finale après avoir montré de superbes parties. Bravo à eux.

Cadets : Une seule équipe sort des groupes, il s'agit de l'équipe encadrée par Jean-François Marchand (Océane Texier/Nicolas Guittonneau/Mathys Rabette), ils terminent 7^{ème}.

Juniors : aucune équipe ne sort des groupes.

La commission des jeunes, comme chaque année, a aussi emmené des jeunes jouer sur des concours régionaux ou nationaux (Bellac, Le Mans). Les résultats sont très bons et les jeunes très contents de ses sorties qui se poursuivront en 2019.

Championnat des clubs

Le CDC n'a pas pu être organisé cette année. Suite aux incidents de Targé, aucune équipe ne s'est engagé dans cette compétition.

Commission vétérane (Mr René Jaubert)

Championnat tripléte

Il a réuni 113 équipes à Paisay le sec les 18 et 19 avril 2018.

Les champions sont Laurent Michel, Sauvage Jean-Baptiste et Begoin Jean-Marie (Gencay) contre Bouillaud Marcel, Grain Michel et Sapin Daniel (Chauvigny).

Championnat Départemental des Clubs

Il y avait 48 équipes en 2017, 53 équipes en 2018. On constate une nette progression encore cette année.

Suite à de diverses erreurs dans la présentation, la commission vétérane se réunira pour statuer des montées et descentes en CDC, CTC.

Championnat Régional des Clubs

Deux équipes représentaient la Vienne :

- Civray termine à la 3^{ème} place
- Mirebeau 1 termine à la 1^{ère} place et se qualifie pour le CNC à Saint Chamont (42) et ne sort pas des poules.

Coupe de la Vienne (Jacky Guignard)

Pour une première saison, cette compétition a réuni 27 équipes constituée de 5 joueurs et d'une féminine.

La coupe de la Vienne est remportée par Civray, qui bat une équipe de Montmorillon.

Le challenge (concours B) est remporté par Mirebeau, qui bat Cenon 3.

Coupe de la Vienne (Mr Christian Moreau)

La coupe de la Vienne a réuni 67 équipes, c'est 10 de moins que l'année dernière (mais les 27 équipes en vétéran peuvent expliquer cette baisse).

Il a fallu cette saison disqualifier 3 équipes (causes : un junior a joué à la place d'une femme, manquement au règlement, joueurs ne faisant pas partie de la liste des 10 joueurs primaires). Mr Moreau a aussi enregistré 4 forfaits puisque les équipes n'ont pas trouvé de date pour jouer. Le calendrier prévoyait 7 semaines entre chaque tour mais malheureusement cela n'a pas toujours été le cas puisque les résultats arrivent la plupart du temps tardivement. Le tirage ne peut pas toujours se faire dans les délais impartis.

Gagnants : Antran 1 contre Naintré 1.

Challenge des clubs

Gagnants : Mirebeau 4 contre Sanxay 1.

Question :

Pourquoi la coupe de la Vienne est-elle une des seule compétition ou les récompenses sont données en chèques au lieu de virements ?

Réponse de Mr Christian Moreau :

L'arrêt des comptes se fait avant la finale de la coupe donc des chèques sont fait pour qu'ils apparaissent dans le bilan 2018 et ne passent pas dans les comptes 2019.

Commission arbitrage (Mr Fredy Blanchet)

Cette année, il y a eu 3 inscrits à la formation d'arbitrage (deux personnes de Jaunay-Clan : Marie-Jo Ruffo et Christophe Salin, une de Cenon : Henri Magnan), ces 3 personnes ont été reçues à l'examen. Ils sont donc stagiaires pour une année.

Mr Blanchet informe l'assemblée qu'il y a 40 arbitres pour 44 clubs dont 9 arbitres qui n'ont pas exercés en 2018.

- 5 arbitres de ligue
- 27 arbitres départementaux
- 9 stagiaires

Mr Blanchet sensibilise les représentants de clubs sur la moyenne d'âge des arbitres, la moitié d'entre eux a entre 50 et 70 ans, deux ont plus de 70 ans. Les arbitres vieillissent, il faudrait vraiment que les clubs trouvent de nouveaux arbitres dans les plus jeunes de leurs joueurs.

Dans le département : 141 journées ont été arbitrées

- 60 journées d'éliminatoires et championnats
- 40 journées de CDC séniors, féminins, vétérans
- 41 concours

Malheureusement quelques journées de CDC vétéran n'ont pas eu d'arbitre, il est difficile de couvrir les journées en semaine.

Commission Inter-entreprises (Mme Valérie Salin)

Il s'est déroulé à Jaunay-Marigny, le 01 mai 2018.

En l'absence de François Moschini Mme Salin s'est proposée pour reprendre le challenge inter-entreprises pour l'année 2018. Nous avons décidé de modifier le déroulement de cette manifestation. Le concours a été organisé en 6 parties limitées en 1 heure. Cette formule a été très appréciée par beaucoup de joueurs. Cela permet à toutes les personnes de jouer toute la journée.

28 équipes étaient engagées représentant 24 sociétés, chaque équipe a reçu un lot.

Gagnants : Valier Brasier Cyril / Nguyen David / Chamoret Christophe
Société SATECO

Finalistes : Biron Christophe / Fournier Philippe / Gallien Bernard
Société LECLERC POITIERS

Commission de discipline (Mr Jean-Jacques Brunet)

Cette année, la commission de discipline a traité 4 affaires pour des incidents graves survenus lors d'éliminatoires et championnats de la Vienne, ainsi que lors d'un concours à Mirebeau

Les sanctions ont été :

- 1 an ferme et révocation du sursis en cours pour une catégorie 3 : propos excessifs ou conduite inconvenante à l'égard d'officiels
- 4 ans fermes et deux ans de sursis pour une catégorie 6 : menaces graves à l'encontre d'un dirigeant, arbitre et membre du jury
- 6 mois fermes et 6 mois de sursis catégorie 3 : propos excessifs ou conduite inconvenante à l'égard d'officiels
- 2 ans fermes et 3 ans de sursis pour une catégorie 5 : voies de faits avec violences physiques

Mr Brunet déplore que des faits d'une telle gravité et de tels comportements puissent ternir un sport comme la pétanque. Il prévient que s'il le faut la commission sévira encore plus si des faits violents et indélicats devaient se reproduire lors de la saison 2018 / 2019

Mr Brunet invite toutes les personnes qui le souhaitent, à se faire connaître pour intégrer cette commission puisque certains membres ont démissionné pour raisons personnelles.

Commission informatique (Mr Lionel Couvrat)

Mr Couvrat rappelle tout d'abord l'adresse du site internet du comité : <https://comitepetanque86.fr/>
Aux vues des statistiques des visites du site, on peut remarquer une nette hausse de la fréquentation sur les mois de mars, avril et mai pour les tirages et les résultats des championnats départementaux.

La rubrique « Souvenirs souvenirs » est aussi très visitée mais elle va bientôt manquer de matière à publier, la commission informatique est donc toujours à la recherche de coupures de presse ou de photos pour faire vivre cette rubrique.

En 2018, 31 sociétés sur 43 ont opté pour les inscriptions informatiques aux championnats de la Vienne. Une formation pourra avoir lieu en 2019 pour les sociétés en faisant la demande.

Commission handicap (Mr Jean-François Marchand)

Plusieurs journées à destination des personnes en situation de handicap se sont déroulées en 2018

- Le 10 octobre à Montmorillon (à l'initiative de Mme Céline Renault), avec les établissements médico-sociaux de Smarves, Le Blanc, Montmorillon, Adriers.
- Le 20 octobre à Mirebeau, journée qualificative pour le championnat de France.

- **Budget Prévisionnel**

Question de Mr Franck Berthelot :

Pourquoi y'a-t-il un si grand décalage entre 2018 et 2019 pour les dépenses sur les championnats départementaux ?

Réponse de Mme Chantal Guyard : un budget est prévu pour d'éventuels frais de gardiennage des championnats départementaux

Remarque de Mr Franck Berthelot : Peut-être que le budget prévisionnel aurait été du être abordé après les présentations des commissions afin de voir si les frais sont cohérents avec les projets des différentes commissions ?

Pause à 16h30

Directives 2019

- **Commission sportive (Mr Christian Ludovic)**

Calendrier 2019

La fédération oblige le calendrier unique pour tous les départements et ligues : les dates et formes des championnats sont programmées sans avoir la possibilité de modification. Il n'y aura donc plus de qualificatifs de ligue indépendamment des championnats Les qualifications se feront comme par le passé à l'intérieur de chaque championnat respectif.

Nouvelles compétitions fédérales

La fédération a mis en place 2 nouvelles compétitions : le championnat des clubs en provençal et le championnat de tir de précision

Pour le *CDC provençal*, les sociétés intéressées doivent se faire connaître avant fin décembre 2018. Les rencontres se dérouleront le dimanche sur toute la journée. Nous essayerons de faire des poules de 4 équipes afin de limiter le nombre de rencontre. Une phase finale sera programmée selon le nombre de poules. Le champion départemental se qualifiera pour un CRC à 4 équipes, le vainqueur du CRC jouera la phase finale du CNC du 1 au 3 novembre 2019 à MONTAUBAN. La région NA a réservé 3 places.

Quelques grandes lignes techniques :

Ce sera des équipes de 6 joueurs : 3 doublettes + 2 triplettes. En doublette, des parties de 2 h + 1 mène ou 11 points. En triplète, des parties de 2 h 30 + 1 mène ou 11 points. Le match se joue en 24 points : doublette 4 points – triplète 6 points.

Quant au *tir de précision*, le comité étudie la possibilité de mise en oeuvre pour 2020, le 1^{er} championnat de FRANCE devrait avoir lieu en 2020.

Lors de la réunion vétéran de septembre, il a été adopté à l'unanimité la création *d'un championnat triplète mixte vétéran* réservé uniquement à cette catégorie (60 ans et +). La date retenue est le mardi 4 juin.

Championnat Territorial des Club (ancien CRC)

La fédération nous impose au passage à 2 poules de 8 sur 1 division. Finit le CRC 2 uniquement un CRC 1 à 2 poules de 8 dans toutes les catégories senior ou vétéran.

En 2019, mise en place de 2 poules de 10 donc seulement 7 descentes minimum ce qui est déjà énorme puisque le 5^o descend en départemental. En 2020, passage à 2 poules de 8 après.

Directives fédérales

Le DTN veut instaurer de nouvelles formations pour les arbitres, les éducateurs, les initiateurs, les délégués et les graphiqueurs sur les championnats et concours. Toutes ces catégories devront soit passer la formation « tronc commun » puis une formation spécifique ou un recyclage pour certains. Sur le fond c'est normal mais sur la forme un peu moins. Naturellement, ces formations seront payantes Tronc commun à 60 €, la formation également 60 €. Nous n'avons pas encore les détails quant à l'organisation.

Le comité a adressé un courrier de mécontentement auprès des instances fédérales, nous avons demandé à tous les départements de la NA d'être solidaires.

Habillement

La fédération impose une nouvelle réglementation avec application en 2019.

RÈGLEMENT TENUE VESTIMENTAIRE 2019

Niveau compétition	Haut	Bas	Logo	Jean tous coloris	Pantalon	Vêtement troué, taggé, bariolé, clouté, coupé, déchiré, rafistolé et délavé	Short sportif survêtement	Chaussures fermées
--------------------	------	-----	------	-------------------	----------	---	---------------------------	--------------------

CONCOURS

Départementaux	Conseillé	Conseillé	Conseillé	Autorisé	Autorisé	INTERDIT	Conseillé	OBLIGATOIRE
Régionaux	Compétence des régions							
Supra, inter, Nationaux Événementiel	Identique	Conseillé	Club					

COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

Championnat	Identique club	Conseillé	Club	INTERDIT	Autorisé	INTERDIT	Conseillé	OBLIGATOIRE
CDC clubs								
Coupe de France								
Coupes départementales								

Concours Dirigeants

COMPETITIONS REGIONALES

Championnat	Comité	Identique	Comité	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
CRC Clubs	Club		Club					
Coupe de France			Club					

COMPETITIONS NATIONALES

Championnats	CD ou Ligue	Identique	CD ou Ligue	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Coupe de France à partir des zones	Club		Club					
CNC Clubs								
Phases finales CNC								

Championnat Départemental des clubs

Le règlement au sujet des joueurs dits « brûlés » change à partir de la saison 2019. Les clubs devront fournir une liste de noms par équipe avant le début de la compétition. Les joueurs portés sur une liste ne pourront en aucun cas participer dans une autre équipe du club. La liste n'est pas restreinte, vous pourrez en cours de saison ajouter des nouveaux joueurs à conditions qu'ils ne soient pas déjà inscrits

Mr Ludovic demande aux capitaines d'équipe de donner au moins leurs intentions pour les engagements des équipes qui évolueront en CDC 1 & 2 pour fin novembre soit en validant avec la fiche accompagnée du règlement de 30 € ou par simple message écrit. Inscription officielle le 20 janvier 2019.

Concernant les équipes de CDC 3, la date limite des inscriptions est fixée au 20 janvier.

Vous trouverez ci-dessous une simulation de la nouvelle organisation dans l'hypothèse où toutes les équipes repartiraient. **Ce tableau n'a aucun caractère officiel et ne doit pas être considéré comme définitif.**

CDC 1		CDC 2				
POULE A		POULE B	POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
1	07-ANTRAN 1	BOURESSE 1	BONNES 1	02-LA TRIMOUILLE 1	07-BEAUMONT 3	SCORBE 1
2	CHAUVIGNY 1	CIVRAY 2	06-TARGE 1	04-GOUEX 1	01-SANXAY 2	05-CHAUVIGNY 2
3	INGRANDES 1	03-VIVONNE 1	04-INGRANDES 2	01-MONTMORILLON 1	05-NEUVILLE 1	06-NEUVILLE 2
4	LE LAC 1	PAIZAY 1	01-LE LAC 2	08-GENCAY 1	08-L'ISLE JOUR 1	01-FONTAINE 2
5	MIREBEAU 3	MIREBEAU 2	02-NAINTRE 1	05-L'ISLE JOUR 2	04-MONTMIDI 1	08-BUXEROLLES 1
6	NOUAILLE 1	SANXAY 1	08-CENON 2	07-COUHE 1	07-BUXEROLLES 2	04-CENON 1
7	LOUDUN 1	06-USSON 1	07-BEAUMONT 1	08-BUXEROLLES 4	02-LES ROCHES 1	03-JAUNAY CLAN 2
8	02-DISSAY 2	ANTRAN 2	VOUILLE 1	08-CHAUVIGNY 3	ST/ SAVIN 1	02-CIVRAY 3

CDC 3					
POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	
1	05-JAUNAY CLAN 3	03-SCORBE 2	06-VOUILLE 2	03-ST. SAVIN 2	07-ASPTT POITIERS 1
2	02-NEUVILLE 3	03-BIGNOUX 1	02-MONTMORILLON 2	01-FONTAINE 3	04-DISSAY 3
3	01-TARGE 2	02-CIVRAY 4	07-MAUPREVOIR 1	06-NOUAILLE 2	03-USSON 2
4	05-INGRANDES 3	01-COUHE 2	05-LUSSAC 1	07-BONNES 2	08-CISSE 1
5	03-FONTAINE 4	06-ROUILLE 1	06-ST. SAVIN 3	08-BIGNOUX 2	06-VOUILLE 3
6	06-MIREBEAU 4	05-CISSE 2	03-ROCHES PREMARIE 2	04-BOURESSE 2	02-NOUAILLE 3
7	04-CENON 4	07-BEAUMONT 2	04-GENCAY 2	03-MIREBEAU 5	01-SANXAY 3
8	08-BONNES 3	04-CENON 3	01-PAIZAY 2	05-BUXEROLLES 3	05-LUSSAC 2

Commission féminine (Mme Valérie Salin)

Les journées de 2018 sont reconduites en 2019 :

- la journée Monique Rouchereau à Chauvigny, la date est le 27 janvier
- le championnat de tir de précision

CDC :

Certaines journées n'ont pas encore de lieu, merci aux clubs intéressés de se rapprocher de Mme Salin.

- dimanche 31 mars 2019
- dimanche 30 juin 2019 à Fontaine le comte
- dimanche 15 septembre à Lussac les châteaux
- dimanche 6 octobre

CRC :

Les lieux ne sont pas encore connus

- dimanche 25 août 2019
- dimanche 15 septembre 2019
- dimanche 6 octobre 2019
- dimanche 13 octobre 2019
- dimanche 20 octobre 2019

Commission des jeunes (Mme Emilie Moreau)

Il y aura comme tous les ans trois journées en boulodrome dans l'hiver

- 9 décembre 2018 à Loudun : les championnats de tir et de point
En parallèle du concours des éducateurs (les bénéficiaires de cette journée iront à la commission des jeunes)
- 13 janvier à Chauvigny
- 3 février à Montmorillon

Les championnats départementaux, seront qualificatifs pour des régionaux ou nationaux :

- tête à tête : 17 mars à Loudun (en boulodrome couvert)
 - doublette 14 avril 2018, lieu non déterminé
 - triplete : 12 mai 2018, lieu à déterminer
- qualificatif pour les championnats territoriaux et le championnat régional

La commission des jeunes tentera de réorganiser le CDC et de nouvelles sorties sur des régionaux et/ou nationaux. La commission projette de partir au national à Le Mans en bus afin de pouvoir emmener plus de jeunes de toutes les catégories.

Mme Moreau précise qu'il est important de faire remplir à tous les représentants légaux des jeunes de toutes les sociétés, la fiche signalétique jeune, elle sert à joindre les familles lors des différentes manifestations jeunes.

Commission des vétérans (Mr René Jaubert)

Rien ne change pour la saison 2019, les inscriptions se feront à Mr Jaubert par les mêmes moyens que les années précédentes.

Nouveauté :

La création d'un championnat triplete mixte vétéran (le 4 juin 2019).

Question :

Y-aura-t-il quelque chose pour récompenser les gagnants du championnat triplete mixte vétéran puisqu'il n'y a pas de championnat de France?

Réponse :

Les membres du comité et plus particulièrement les membres de la commission vétéran vont étudier cette question mais il semblerait que les récompenses soient les mêmes que pour les autres championnats (trophées, bons achat, fleurs).

Commission arbitrage (Mr Fredy Blanchet)

Les joueurs qui veulent passer l'examen d'arbitre doivent remplir le formulaire d'inscription avant 15 décembre. La formation aura lieu le 5 janvier et l'examen le 20 janvier.

Nouveauté : à partir de 2019, il faudra un certificat médical à l'arbitrage pour les arbitres de plus de 65ans.

La licence sera toujours gratuite pour tous les arbitres qui officient plus de trois fois dans l'année.

Mr Blanchet sensibilise les sociétés au fait que le corps arbitral est vieillissant dans notre département et qu'il va vite nous manquer des arbitres. Si les clubs sans arbitre ne présentent pas de candidat dans les prochaines années, le comité sera dans l'obligation de sanctionner les clubs sportivement en plus de la pénalité pécuniaire (interdiction de championnat, de CDC, coupe de la Vienne, etc...). Ce serait vraiment dommage pour tout le monde.

Commission inter-entreprises (Mme Valérie Salin)

Le prochain concours inter-entreprises aura lieu le 1^{er} mai à Jaunay clan.

Mme Salin rappelle un point essentiel pour la formation des équipes : il faut au moins un joueur non licencié (3 non licenciés peuvent jouer ensemble).

Commission informatique (Mr Lionel Couvrat)

Les inscriptions aux championnats se feront toujours par informatique, les inscriptions doivent être envoyées en double à Mr Christian Ludovic (christian.ludovic@orange.fr) et à l'adresse du comité

(comite.86@free.fr). Une formation aux inscriptions aux championnats de la Vienne par informatique (demi-journée) sera prévue (date non définie).

En 2019, certains clubs devront fournir les photos de tous leurs licenciés pour la mise à jour de la base fédérale.

Les clubs concernés sont : Montmorillon, Civray, Gençay, Neuville du Poitou, Vouillé, Lussac les châteaux, Buxerolles, Dissay, St Savin, Beaumont, Couhé, Mauprévoir, Usson du Poitou, La Trimouille.

Commission handicap

La journée à Montmorillon est reconduite avec les mêmes établissements.

- **Budget prévisionnel (Mme Chantal Guyard)**

Mme Guyard nous présente quelques postes importants :

Championnats Nouvelle Aquitaine jeunes

Rubrique à fort potentiel de dépenses compte-tenu du lieu et du nombre de chambres d'hôtel à réserver sur deux nuitées.

Commission boulodrome

Création de cette rubrique pour les frais liés à la confection du dossier et aux frais afférents à ce projet.

Cotisations

Suppression de cette rubrique, les mouvements seront intégrés à la rubrique Fonctionnement.

Téléphone

Suppression de cette rubrique.

Affranchissement

Suppression de cette rubrique puisque nous privilégions les communications par internet.

Achats de matériels

Prévision de l'acquisition d'un ordinateur et remplacement de matériels obsolètes.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

- **Questions diverses**

- Question aux personnes élues au à la commission territoriale. Il existe sur les comptes un déficit de 74000€. Mr Franck Berthelot s'étonne que les comptes soient à - 74000€ alors que chaque comité a versé 24000€ pour le fonctionnement de cette instanc ?

Pas de réponse à apporter à cette question, les membres de la commission se renseignent et communiqueront la réponse par email, par la suite.

- Présentation du nouveau boulodrome de Cenon par Mme Laetitia Launay

Fin de l'assemblée générale 2018 à 19h00.

Un pot de l'amitié offert par le club de Cenon a clôturé cette journée de travail.